

# Session de Septembre 2015

---

## Crise des réfugiés

Cette semaine a été profondément marquée par la gestion de la crise des réfugiés que traverse l'Union européenne. Jean-Claude Juncker a rappelé dans son discours annuel sur l'état de l'Union à quel point le manque de solidarité entre les États membres avait atteint ses limites, à l'heure où l'Allemagne s'attend à recevoir près de 800 000 réfugiés sur son territoire cette année et que les pays en première ligne du flot de réfugiés, l'Italie et la Grèce, sont tout simplement submergés.

C'est dans ce contexte que le Parlement s'est exprimé sur la réponse à apporter à cette crise qui met l'Europe à l'épreuve. À cette occasion, j'ai soutenu l'approche défendue par la Commission européenne, appelant à la mise en place de quotas obligatoires, seule solution pour permettre une réelle solidarité entre les États membres.

Pour autant, cet effort de solidarité ne doit pas nous faire oublier les difficultés pratiques qui existent et auxquelles il nous faut trouver des solutions : détournement de la procédure d'asile, manque d'infrastructures d'accueil et de logement, lutte contre les réseaux de passeurs, etc.

Cette crise est néanmoins là pour durer, et l'Europe ne peut plus faire comme si elle n'était pas concernée. Les demandeurs d'asiles sont là, et tous les barbelés du monde ne pourront dissuader ceux qui fuient pour leur vie. Nous nous évertuons à nous considérer comme le berceau des droits de l'homme, il est temps que l'Europe soit à la hauteur de l'image qu'elle se donne d'elle-même.

## Initiative citoyenne pour l'eau

Je me suis abstenu sur le rapport de ma collègue Lynn Boylan qui faisait suite à l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) sur l'eau. Cette ICE, qui permet aux citoyens européens de porter devant les institutions européennes un sujet particulier, était la première à parvenir à ce stade. Si le sujet est évidemment d'importance, à savoir le droit à l'eau, il a malheureusement été détourné par la rapporteure, qui en a fait un texte idéologique irréaliste, passant outre les inquiétudes légitimes des citoyens qui avaient porté cette initiative.

## Politique régionale et politique urbaine

Deux rapports de la commission du développement régional (REGI) ont été adoptés lors de cette session. En premier lieu, le rapport sur la promotion de la croissance et de l'emploi dans l'Union européenne a été validé en séance plénière suite à son [adoption en commission REGI](#). Je me félicite de ce vote qui conforte le combat que je mène avec mes collègues pour une profonde simplification de la politique régionale, mais également pour qu'une solution soit trouvée aux retards de paiement. Les petits porteurs de projets comme les PME sont en effet les plus vulnérables face aux engagements non tenus et au fardeau administratif trop souvent démesuré.

Le second texte expose la position du Parlement européen concernant la dimension urbaine des politiques de l'Union européenne.

À l'heure où deux tiers des européens vivent dans des zones urbaines et où de plus en plus de politiques européennes ont un impact sur les villes, il était nécessaire que le Parlement fixe ses lignes directrices. Le texte adopté va dans le bon sens et souligne que la priorité est de mettre en cohérence les initiatives existantes en matière urbaine, sans légiférer inutilement ni ajouter de nouvelles charges administratives. Il insiste également sur la nécessité pour l'Europe d'adopter une approche flexible qui ne se concentre pas uniquement sur les grandes villes.

### **Des élus saboliens en visite au Parlement européen**

Je recevais mercredi 9 septembre au Parlement de Strasbourg une délégation de Maires de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe. J'ai pu leur présenter mon travail de Député européen et leur donner un aperçu du fonctionnement de cette institution dont le rôle mérite d'être mieux connu à l'échelon local.



© European Union 2015 - European Parliament